MONTMORENCY

TARIFS

Tranche	Quotient familial	Hors commune
1	Jusqu'à 390.99	168 €
2	de 391 à 520.99	252 €
3	de 521 à 650.99	336 €
4	de 651 à 845.99	420 €
5	de 846 à 1040.99	547 €
6	de 1041 à 1300.99	673 €
7	à partir de 1301	842 €

Infos : 01 39 34 98 56 & ville-montmorency.fr

MONTMORENCY

ENVIRONNEMENT

En Italie, située entre Modane et Sestrières, la station de Bardonecchia (de 1 300 à 2 600 mètres d'altitude) a su garder le charme d'un village de montagne tout en se dotant des équipements les plus modernes.

Avec plus de 100 kms de pistes, Bardonecchia est l'une des stations les plus prisées des Alpes italiennes.

CADRE DE VIE

Les jeunes seront logés en hôtel*** dans des chambres confortables équipées de sanitaires privatifs.

Des repas équilibrés seront préparés sur place par du personnel professionnel. Ils seront pris au restaurant sous forme de buffet ou servis à table.

TARIF

Calculé en fonction de votre quotient familial à partir de votre dernier avis d'imposition.

Important : une réduction sera accordée dès le deuxième enfant inscrit.

ACTIVITÉS

Les jeunes bénéficieront de 2 heures de cours de ski ou snowboard par jour, assurés par des moniteurs de l'École de ski italienne (ESI). Le reste du temps, ils seront encadrés par l'équipe d'animation sous forme de groupes de niveaux. Les passages de tests et insignes seront offerts à tous les volontaires à la fin du séjour.

Le matériel de ski est loué à proximité de l'hôtel. Un local de rangement chauffé au pied des pistes est réservé au groupe.

En plus des créneaux de ski, les jeunes profiteront d'une séance d'Alpine Coaster (luge sur rail), plusieurs virées shopping, une excursion à Turin, une soirée bowling et, bien entendu, différentes animations proposées par l'équipe pédagogique.

TRANSPORT

En car de Montmorency à Paris, puis TGV.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. **Retrait des dossiers d'inscription** : à partir du lundi 20 novembre (14h) à la direction de l'Éducation ou sur ville-montmorency.fr.
2. **Retour des dossiers** : avant le vendredi 24 novembre (16h), à la direction de l'Éducation ou via jeunesse@ville-montmorency.fr.
3. **Confirmation d'inscription** : à partir du lundi 27 novembre. Les autres demandes seront placées en liste d'attente
4. **Régularisation des dossiers** : jeudi 30 novembre au plus tard. Les dossiers non régularisés seront placés en liste d'attente.

Si le nombre de demandes est plus élevé que le nombre de places disponibles, les dossiers seront sélectionnés selon les critères suivants :

- Être Montmorencéen
- Avoir déposé son dossier complet
- Avoir restitué son dossier entre le 20 et le 24 novembre
- Inscrire une fratrie
- Respect de la parité filles/garçons
- Ne pas avoir participé au séjour ski en 2023
- Participer pour la première fois à un séjour organisé par la ville
- Être inscrit aux animations du service Jeunesse et Sports (ateliers, salle Florian, ...)

La date de restitution des dossiers ne constitue en rien un critère de sélection.

Pièces complémentaires pour toute nouvelle inscription au service Jeunesse et Sports :

- Fiche de renseignements téléchargeable sur ville-montmorency.fr
- Copie des pages "vaccination" du carnet de santé
- Copie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) pour les résidents montmorencéens
- Copie du livret de famille
- Dernier avis d'imposition du foyer